

**UNE STATION NOUVELLE POUR DEUX PLANTES RARES
EN CHARENTE-MARITIME :
PARIS QUADRIFOLIA ET ARUM MACULATUM**

par C. YOU

Cette journée du 20 Avril 1980, bien que nuageuse et froide, avec un vent de nord-est désagréable nous a permis, Monsieur CHERGUI et moi-même, de faire une prospection fort complète bien qu'un peu hâtive d'un secteur se situant autour de l'ancien Moulin de la Vergne, commune de St-Césaire.

J'avais eu, l'après-midi du 2 mai 1976, le plaisir de visiter la partie située au sud de l'étang, le long du ruisseau «le Coran», en compagnie de la S.B.C.O., sortie effectuée sous la direction de Monsieur A. BOURASSEAU.

Seule restait encore à visiter la région située derrière l'étang et longeant «Le Coran», secteur qui n'avait jamais dû voir l'ombre d'un botaniste, apparemment identique au point de vue floristique au côté nord mais qui nous réserva cependant quelques surprises.

A une trentaine de mètres de la passerelle enjambant «le Coran», un magnifique tapis vert : *Paris quadrifolia* L. s'étalant sur plusieurs dizaines de mètres en mélange avec d'autres plantes des berges du ruisseau et du sous-bois : *Mercurialis perennis*, *Lamiastrum galeobdolon*, etc...

Nul doute possible, aucun botaniste n'avait jamais dû passer en ce lieu, la présence de la Parisette à quatre feuilles ne pouvant échapper à l'œil le moins averti.

Encouragés par cette découverte, nous progressons dans le petit bois montueux qui nous abrite du vent froid et là, à mi-pente, j'ai l'heureuse idée de dérouler la spathe encore fermée d'un petit *Arum* et, à ma grande surprise, le spadice est entièrement violacé : il ne peut s'agir que de l'*Arum maculatum* L., détermination que j'ai fait, le dimanche suivant, authentifier par Monsieur A. BOURASSEAU:

Selon la Flore de l'Ouest de LLOYD (5ème éd. p. 350), *Paris quadrifolia* n'était connu que de la partie nord-est du département, à Nuillé-sur-Boutonne (GIRAUDIAS) (1), et en deux localités voisines de Matha : bois du Bardon, en Courcérac (RAUX), et la Brousse (FERRAND). Sa présence à St-Césaire, entre Saintes et Burie, déplace donc notablement la limite sud de son aire de répartition en Charente-Maritime. Quant à l'*Arum maculatum*, il n'avait été jusqu'à présent, signalé qu'en forêt d'Aulnay, tout au nord-est du département (SAVATIER), selon LLOYD, loc. cit. p. 332 (2).

(1) au bois d'Anglas, près de Nuillé-sur-Boutonne (GIRAUDIAS - Herboris. dans la Charente-Inférieure 1881-1885). Retrouvé dans cette même région, bois humide de la r.g. de la Boutonne, au sud-ouest de la Fragnée (R. DAUNAS, 1965). (Note de la Rédaction).

(2) - Distribué par SAVATIER, 6 Avril 1880, Soc. Rochelaise, 1880, n° 618. Répandu dans la partie charentaise de la forêt d'Aulnay, par exemple dans la hêtraie calcicole entre le Rond-Point et les Consoudes, commune de Vinax. La présence de l'*Arum maculatum* dans la partie charentaise de la forêt de Chizé (actuellement inaccessible) est par ailleurs très probable. On le trouve en tout cas plus au nord, dans cette même forêt sur le territoire des Deux-Sèvres (Note de la Rédaction).



Arum maculatum (photo du haut) et
Arum italicum (photo du bas) (1980)
(Photographies C. YOU).

